



Maître composteur·e

CERTIFICATION « ORGANISER ET DÉPLOYER DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE » (RS6733)

PRÉSENTATION

Un·e Maître composteur·e met en œuvre et coordonne les opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés.

C'est une personne qui intervient sur la gestion domestique et sur les opérations de compostage partagé ou en établissement. Elle est référente technique sur l'ensemble des opérations qu'elle pilote, tout en étant animatrice des relais de terrain qu'elle mobilise pour mener à bien les projets.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Contextualiser et diagnostiquer une opération de prévention ou gestion des biodéchets
- Organiser et planifier des opérations de gestion de proximité sur un territoire
- Suivre, évaluer des projets de prévention et de gestion de proximité des biodéchets
- Consulter, informer et sensibiliser les différents publics, adapter sa posture à la situation
- Justifier ses choix techniques et méthodologiques
- Se positionner dans l'écosystème des acteurs de la filière, s'inscrire dans un réseau
- Mobiliser et accompagner les relais de terrain



DATES & LIEUX

Session 1 : 25 > 27 mai et 22 > 24 juin 2027

Session 2 : 12 > 14 oct et 16 > 18 nov 2027

Format 3 jours dans le Puy-de-Dôme au VVF de Parent (63), puis 3 jours en Savoie au Château Partagé de Dullin (73) pour une plus grande richesse de territoires inspirants à rencontrer !

Soutenances : 10 mois après la fin de la formation



DURÉE

6 jours (42h)

Prévoir du temps post-formation pour :

- conduire et évaluer un projet de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur un territoire,
 - rédiger un rapport écrit et réaliser une soutenance orale.
- Un accompagnement est prévu sous forme de tutorat.



PUBLIC

Guides composteur·es souhaitant évoluer professionnellement dans la gestion de proximité des biodéchets : salarié·es de collectivité, d'association ou d'entreprise, porteurs et porteuses de projet



PRÉREQUIS

- Maîtrise de la langue française écrite et orale.
- Avoir suivi l'intégralité du parcours Guide Composteur·e, maîtriser les compétences associées et les avoir mises en pratique.
- Une césure de minimum 3 mois est exigée entre le dernier module Guide et le début de la formation Maître composteur·e.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travaux pratiques
- Visites de site avec témoignages
- Mise en situation
- Productions de groupe

CONTENU

- **MC1 – Identifier les enjeux globaux et la réglementation sur la prévention et gestion de proximité des biodéchets** : Réaliser un état des lieux des opérations, utiliser des matières organiques pour améliorer un sol, expliquer la réglementation
- **MC2 – Piloter les différentes étapes d'une opération de prévention et gestion de proximité des biodéchets** : Comparer, choisir et planifier une solution technique, mettre en œuvre et évaluer une opération
- **MC3 – Échanger et interagir avec différents publics** : adapter son argumentaire au public cible, réaliser des concertations, identifier et analyser des documents ressources
- **MC4 – Mobiliser et accompagner les acteur-ices et les relais de terrain** : distinguer les rôles et missions, créer et animer des groupes ou réseaux d'acteur-ices
- **MC5 – Conduire et évaluer un projet de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur un territoire** : piloter un projet, définir le cadre d'un projet individuel, présenter un projet et identifier des indicateurs d'évaluation



Formation certifiée France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6733/>



TARIFS

Parcours certifiant : 2500€
(Tarif solidaire 1907€, places limitées)

Repas du midi et boissons chaudes offerts
Hébergement (non-compris) possible sur le lieu de formation

Cette formation peut être financée par le CPF
(si c'est votre unique mode de financement, vous pouvez bénéficier du tarif solidaire) :
<http://bit.ly/4fPv7dg>



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Entretien d'analyse des besoins préalable à la formation
- Feuille d'émargement, attestation de présence
- Accompagnement à la réalisation du rapport écrit et à la soutenance orale
- Questionnaire de satisfaction

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Réalisation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale devant un jury en visioconférence.

L'écrit et l'oral doivent témoigner de la mise en œuvre des compétences attendues d'un-e Maître composteur-e autour de la conduite et l'évaluation d'un projet de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur un territoire en situation réelle.

NOS INTERVENANT-E-S



> PUY-DE-DÔME (63)

- **Pierre Feltz**, formateur, jardinier et créateur du jardin d'Yrondet-et-Buron, et maître composteur

> SAVOIE (73)

- **Zoé Picard**, formatrice, membre du CA au RCC AURA et maître composteure
- **Jennifer Geoffroy**, accompagnatrice en agroécologie, jardinière et guide composteure

avec la participation appréciée de :

- **Valérie Colin**, Docteure en psychologie, fondatrice de l'association "Vivre ensemble en santé avec son environnement" et maître composteure
- Equipe des **Maîtres Composteurs de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez**

90%

C'est le taux d'obtention de la certification RS6733 liée au parcours "**Maître composteur-e**" (sur 68 personnes formées entre 2023 et 2025 et ayant passé les épreuves écrites et orales)